

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR (QAI) DANS LES ÉTABLISSEMENTS

► CHACUN A UN RÔLE À JOUER



- RESPONSABLE DE LA GESTION
- CHARGÉ.E DE LA MAINTENANCE
- CHARGÉ.E DE L'ENTRETIEN
- PERSONNEL ENCADRANT LES ÉLÈVES

Pourquoi
est-il essentiel
de se préoccuper
de **la QAI**?

L'intérieur des bâtiments n'est pas exempt de polluants. Bien au contraire : matériaux de constructions, meubles, moisissures, acariens, produits d'entretien, peintures... autant de substances préoccupantes avec lesquelles nous cohabitons au quotidien et une grande partie de la journée. Mais quelques règles peuvent protéger de cette pollution intérieure. Ce guide vise à les rappeler.

conçu par



SIPPEREC
ÉNERGIES ET NUMÉRIQUE

QUALITÉ DE L'AIR (QAI) DANS LES ÉTABLISSEMENTS UN ENJEU SANITAIRE MAJEUR

La QAI est aujourd'hui l'affaire de tous ! Chacun a un rôle à jouer pour participer à son amélioration dans l'établissement (responsable de la gestion de l'établissement, chargé.e de la maintenance, chargé.e de l'entretien des espaces, personnels encadrant les élèves).

Nous passons près de 90 % de notre temps dans des lieux clos où l'air est souvent bien plus pollué qu'en extérieur : non seulement la pollution extérieure y est présente mais la pollution issue de sources intérieures s'y ajoute.

Aujourd'hui, le lien entre mauvaise QAI et problèmes de santé récurrents n'est plus à démontrer. Les symptômes liés à la QAI sont divers et variés. Ils peuvent être plus ou moins graves selon la nature du polluant, de sa concentration, de la durée d'exposition ainsi que de la sensibilité de l'individu exposé. Les personnes dites « fragiles » sont plus vulnérables : enfants, adolescents, personnes âgées et personnes souffrant déjà de problèmes pouvant être accentués.

À SAVOIR

DEPUIS LE GRENELLE ENVIRONNEMENT UNE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES LIEUX CLOS RECEVANT DU PUBLIC EST OBLIGATOIRE *. C'EST POURQUOI LES POUVOIRS PUBLICS PROCÈDENT À LA RÉALISATION D'AUDITS ET DE MESURES DE LA QAI, EN PROPRE OU AVEC L'AIDE DE BUREAUX D'ÉTUDES SPÉCIALISÉS.

* ARTICLES L. 221-8 ET R. 221-30 ET SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

LES SOURCES DE POLLUTION DE L'AIR INTÉRIEUR



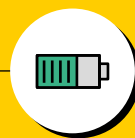
APPAREILS
DE COMBUSTION



TABAGISME



OCCUPANT

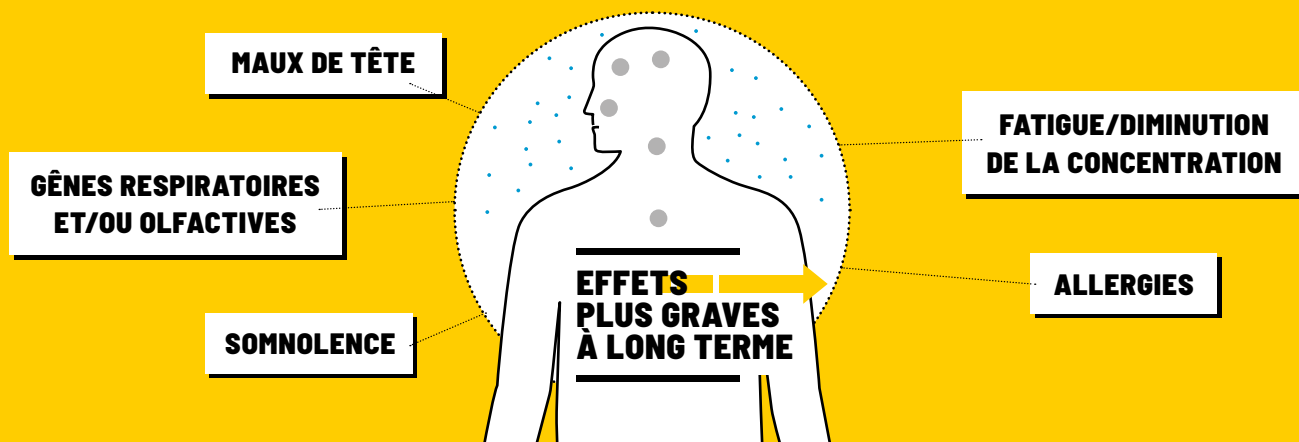


APPAREILS
ÉLECTRONIQUES



NETTOYAGE,
CUISINE, ORDURES

LES CONSÉQUENCES D'UNE MAUVAISE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



Agissez à votre niveau pour préserver votre santé et celle des autres.

conçu par



SIPPEREC
ÉNERGIES ET NUMÉRIQUE



EN TANT QUE RESPONSABLE DE LA GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT QUE DEVEZ-VOUS FAIRE EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ?

Pendant des travaux, soyez vigilants sur la qualité des matériaux

Concernant les matériaux, **il convient de privilégier des produits étiquetés A+**. Tous les revêtements textiles (moquettes, tapis...) qui sont des nids à particules, acariens, moisissures et bactéries, doivent être évités. Les travaux de rénovation seront programmés pendant les périodes d'absence prolongée des élèves et du personnel.



Veillez à laisser l'accès aux autorités (Département, commune...) et à leurs prestataires pour que les audits, les mesures de la QAI et les actions correctives soient mis en œuvre.

Au quotidien, sensibilisez les personnels et ayez les bons réflexes

- Assurez-vous que le personnel d'entretien soit formé aux bonnes pratiques (ni mélange, ni surdosage...) et fournissez-lui des produits écologiques, peu émissifs. Dans la mesure du possible, programmez l'intervention des personnels d'entretien en fin de journée plutôt qu'en début.
- Pour les établissements ventilés naturellement, privilégiez la mise en œuvre d'un planning d'aération.
- Ventilez ou faites ventiler régulièrement les espaces.
- Assurez-vous que les occupants soient sensibilisés à la QAI et à l'importance de la ventilation. Par exemple, en cas de présence d'un système mécanique, rappelez-leur que le système ne doit pas être éteint ou les bouches obturées. Des réglages peuvent être réalisés par le mainteneur.
- Veillez à placer les photocopieurs et imprimantes dans des locaux spécifiques et ventilés.

Agissez à votre niveau pour préserver votre santé et celle des autres.

conçu par



SIPPEREC
ÉNERGIES ET NUMÉRIQUE





EN TANT QUE CHARGÉ.E DE LA MAINTENANCE DE L'ÉTABLISSEMENT QUE DEVEZ-VOUS FAIRE EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ?



Soyez vigilants avec les matériels et produits que vous utilisez

Stockez les matériels et produits utiles à l'entretien du site dans des locaux techniques spécifiques, fermés et ventilés.

Lors de la livraison de mobilier neuf, déballez le mobilier dans une pièce ventilée, et même après montage dans la pièce dédiée, **pratiquez une aération poussée quotidienne sur une durée minimum d'une semaine et idéalement pendant trois semaines.**

Les activités de désinfection (traitement du bois, moisissures...) doivent être réalisées dans le respect des bonnes pratiques dédiées (ni mélange, ni surdosage, aération appropriée) et toujours en dehors des plages de fréquentation de l'établissement.

Au quotidien, veillez à ce que les systèmes de ventilation fonctionnent et ayez les bons réflexes

Dans les cuisines et réfectoires, assurez-vous que les systèmes d'extraction et les appareils à combustion fonctionnent correctement, si ce n'est pas le cas signalez le rapidement.

Les systèmes de ventilation doivent être entretenus régulièrement, signalez tout défaut d'entretien. Ces systèmes ne doivent pas être arrêtés par les occupants sans raison technique valable et doivent être remis en route le plus rapidement possible.

Surveillez la fréquence de changement des filtres afin d'assurer leur renouvellement optimal et d'éviter un encrassement des

conduits. Les bouches, grilles et ailettes doivent être nettoyées régulièrement, les conduits également, signalez tout filtre devant être changé.

Signalez tout défaut de maintenance des systèmes centraux (CTA et VMC), afin que les débits d'air prévus au niveau des bouches soient adaptés.

En cas de ventilation naturelle, assurez-vous que tous les ouvrants soient fonctionnels et accessibles : veillez à ce qu'il n'y ait pas d'encombrement.

Agissez à votre niveau pour préserver votre santé et celle des autres.

conçu par



SIPPPEC
ÉNERGIES ET NUMÉRIQUE





EN TANT QUE CHARGÉ.E DE L'ENTRETIEN DES ESPACES DE L'ÉTABLISSEMENT QUE DEVEZ-VOUS FAIRE EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ?

Soyez vigilants avec les produits que vous utilisez

- Respectez les recommandations de dilution afin d'éviter le surdosage.
- Ne mélangez jamais des produits d'entretien.
- Attention à l'usage de la Javel. Il s'agit d'un produit désinfectant et non nettoyant dont l'utilisation doit être limitée.
- Évitez les produits sous forme de spray.



Souvenez-vous constamment qu'en tant qu'utilisateur de ces produits vous respirez leurs émanations!

Au quotidien, utilisez les bonnes techniques de nettoyage et ayez les bons réflexes

- Humidifiez le chiffon pour tout dépoussiérage afin de limiter la diffusion de la poussière dans l'air.
- Rincez les surfaces après nettoyage.
- Aérez pendant et après réalisation de l'entretien.
- Réalisez le ménage dans des pièces inoccupées.



Attention à « l'odeur de propre » ! Les parfums sont des additifs qui ne contribuent pas à l'efficacité des produits mais peuvent avoir des impacts sur la santé.

Agissez à votre niveau pour préserver votre santé et celle des autres.

conçu par



SIPPEREC
ÉNERGIES ET NUMÉRIQUE





EN TANT QUE PERSONNEL ENCADRANT LES ÉLÈVES

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ?



Aérez, aérez toujours aérez !

Aérer est primordial pour empêcher l'accumulation des polluants dans l'air intérieur.

Aérez également pendant et après la pratique d'activités émettrices de pollutions comme la peinture, les travaux pratiques... et même la réflexion !

En cas de présence d'un système de ventilation mécanique, n'obturez jamais les bouches. Des réglages ou autres solutions peuvent être mis en œuvre en cas d'inconfort.

Rapprochez-vous des services techniques.

En été comme en hiver, pensez à ouvrir les fenêtres pendant chaque intercour.

Cela suffit amplement à renouveler l'air de la pièce tout en limitant la déperdition de chaleur en hiver.

Au quotidien, ayez les bons réflexes

- Dans la mesure du possible, stockez les produits émissifs (pour les arts plastiques, les TP de sciences...) dans des locaux annexes et ventilés. A minima, veillez à bien refermer les pots après usage et placez-les dans une armoire.
- Dans les salles de TP et ateliers, veillez à toujours porter les équipements de protection adaptés et à appliquer les bonnes pratiques d'aération dédiées.
- Assurez-vous de ne pas encombrer les ouvrants donnant sur l'extérieur et limitez le nombre de plantes dans les classes.

Des activités ludiques peuvent être mises en œuvre avec les élèves afin de les sensibiliser à la qualité de l'air : séances de TP avec utilisation de capteurs ou balises QAI, étude du confinement avec suivi du CO₂, jeux éducatifs en ligne, jeu de société, ...

Des supports existent déjà, par exemple :

- www.lairetmoi.org : sites avec des ressources pédagogiques ;
- www.air-lorraine.org : expériences à réaliser avec les enfants ;
- ireps-bfc.org : jeu de société sur la QAI

Agissez à votre niveau pour préserver votre santé et celle des autres.

conçu par



SIPPEREC
ÉNERGIES ET NUMÉRIQUE

